

prises, ont toujours donné les mêmes résultats : et cela, malgré les conditions peu favorables du milieu où j'expérimentais ; c'était dans mon cabinet de consultation, où, tapis, rideaux, tentures, etc., constituaient un milieu peu propice à l'asepsie. Je ne doute pas que, dans nos salles d'opérations actuelles, on obtiendrait plus rapidement et plus facilement une ambiance parfaitement stérile.

Dans cette deuxième série d'expériences, le générateur d'ozone n'a pas cessé de fonctionner pendant toute la durée de l'ouverture des boîtes de Pétri : l'air de la pièce était donc constamment saturé d'ozone, et cela, sans aucun préjudice pour l'expérimentateur ; ceci dit, pour répondre à cette fausse notion encore relatée dans les classiques, qui veut que l'ozone soit des plus dangereux à respirer.

Ces résultats me paraissent concluants et tout à fait démonstratifs.

Si j'ajoute que l'ontillage nécessaire pour réaliser cette asepsie du milieu ambiant est des plus simples, d'une manipulation facile et d'une dépense électrique insignifiante, ou conviendra aisément que cette méthode de stérilisation de l'air, mérite un contrôle et une généralisation que je serais heureux d'avoir provoqués."

Nous terminerons par les considérations suivantes du même auteur.

" L'ozone, par son pouvoir antiseptique puissant, présente des indications multiples.

Maintenant qu'il est scientifiquement démontré que la plupart des maladies infectieuses trouvent leur porte d'entrée par le tube digestif, il est de la plus haute importance que l'eau, véhicule habituel de ces maladies, subisse une *stérilisation* complète facilement obtenue par les appareils générateurs d'ozone.

L'air qui, lui aussi, est souvent l'agent transmissible des contagions infectieuses, peut également et facilement être stérilisé, et au plus grand profit des personnes obligées de vivre dans des atmosphères confinées et contaminées, comme cela s'observe dans les hôpitaux, ateliers, usines, magasins, salles de spectacles, lycées, etc.

Enfin l'ozone, par son action thérapeutique, par son pouvoir considérable sur la régénération des globules du sang, par son action remarquable sur l'activité de réduction, trouve une indication de premier ordre dans toutes les maladies dues à un ralentissement de nutrition, l'abète, goutte, arthritisme, anémie, chlorose, neurasthénie, etc.

L'emploi et l'usage de l'ozone est contre-indiqué dans les affections fébriles, aiguës de l'appareil respiratoire ; mais il devient véritablement efficace dans ces mêmes affections devenues chroniques."